

Sur motion de Sewell Clements secondé par J. U. Foucher l'ajournement a lieu.

Ed. GUILBAULT, Président,
J. U. FOUCHER, Secrétaire.

A une assemblée générale et mensuelle des membres de la Chambre de Commerce de la ville et du district de Joliette, tenue en la ville de Joliette, dans les salles de l'Institut, le septième jour d'Avril mil huit cent soixante et treize à sept heures de l'après-midi sous la présidence de M. Ed. Guilhault, à laquelle assemblée furent présent un nombre de membres suffisant pour former un quorum, il est procédé comme suit :

1o Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente des membres de la Chambre de Commerce lequel est adopté à l'unanimité.

2o. Le dit secrétaire fait rapport et donne communication de deux messages et d'une lettre de George Baby, cœurier, membre du comté de Joliette, siégeant à la Chambre fédérale, en réponse à des questions posées à ce monsieur relativement à l'opportunité d'obtenir un acte spécial d'incorporation pour la dite Chambre.

3o. Il fait aussi rapport que le nombre des membres faisant actuellement partie de cette dite Chambre augmente rapidement, déjà quarante-et-ont ont signé la constitution et les règlements.

Après quoi M. J. Martel donne avis qu'à la prochaine assemblée mensuelle des membres de la dite Chambre, il a la motion que le secrétaire-trésorier fasse des statistiques de manière à pouvoir faire connaître à la Chambre de Commerce et au public tous les six mois, le mouvement commercial et industriel, les productions agricoles, l'émigration et l'immigration de la ville et du district de Joliette.

M. A. Magnan fait observer que ces statistiques demandent beaucoup de temps, de soin et une grande somme d'ouvrage de la part du secrétaire-trésorier qu'il faudra rémunérer en conséquence.

M. Martel dit qu'il l'entend bien ainsi, mais que le coût de ces statistiques ne doit pas nous faire reculer devant les nombreux avantages qu'ils procureront et desquels nous devrions bénéficier.

Ensuite M. Martel secondé par M. Turcotte, propose :

Qu'il soit résolu que dans l'opinion de cette Chambre il est désirable que le grand chemin depuis St. Jean de Matha et St. Gabriel de Brandon soit amélioré ou par le macadam ou en exhaussement et que par ce moyen les intérêts de l'agriculture et du commerce seraient favorisés dans cette partie du district, et que la ville de Joliette en retirerait un immense avantage pour son commerce et ses différentes industries.

M. Provost dit qu'il est bien en faveur d'une amélioration semblable, mais qu'il trouverait trop précipité de se prononcer à l'instant sur cette question.

M. Magnan parle dans le même sens et secondé par M. J. N. McConville, fait motion que la proposition de M. Martel reste sous considération jusqu'à la prochaine assemblée générale et régulière des membres de la dite Chambre. Cette motion étant mise aux voix est remportée presque unaniment.

M. Provost parle ensuite des avantages nombreux de posséder une Chambre de Commerce, de la nécessité de son existence et de ses attributions.

M. A. Fontaine expose qu'il serait désirable et espère que la dite Chambr de Commerce et son conseil voudront bien faire mûrir le projet d'établir une banque dans la ville de Joliette, et que l'on devrait abandonner l'idée de demander aux banques de Montréal de nous accorder une succursale de leur institution. Il faut voir le montant des affaires qui se transigent dans les différents endroits du district et dans la ville de Joliette en particulier, il appuie sur l'offre généreuse de certaines personnes de Montréal décidées de nous venir en aide par le fait qu'elles prendraient des parts

pour un fort montant, il parle longuement et prend son siège au milieu d'applaudissements.

M. J. N. A. McConville secondé par M. Sewell Clements fait motion, et il est décidé que le secrétaire-trésorier soit chargé de demander à la Compagnie du Richelieu et à celle du Chemin de Fer de Joliette à Lanoraie, si elles entendent diminuer leur tarif de fret et de passage pour l'été prochain.

Le dit M. McConville met devant cette Chambre une pétition demandant que l'acte des faillites à son expiration ne soit pas renouvelé. La dite pétition est renvoyée devant le conseil de la Chambre, qui devra l'examiner et faire rapport.

Après quoi la séance est levée.

Voyez, dans nos colonnes, l'annonce à propos des terres dans l'Iowa et le Nebraska.

CORRESPONDANCE.

A M. L. E. Morin, Ecr., Montréal,
Monsieur,

Les bons conseils produisent toujours d'heureux effets, lorsqu'ils sont mis en pratique.

Au mois d'août 1871 lorsque votre énergie était toute employée à la recommandation de l'établissement des associations commerciales, quelques personnes de Joliette vous comprin et voulurent secondar vos idées si louables, mais vains efforts et il en fallut rester là. Pas n'est besoin de dire combien la chose vous surprit et moi aussi, cependant il n'en est pas moins vrai que les préparatifs que nous avions faits, tombèrent à néant, cependant tout espoir n'était pas perdu. Je savais que votre estimable journal qui n'a pour but que de travailler à l'avancement commercial et industriel, révélerait dans les cours les plus apathiques des idées d'association qui ont aujourd'hui fait leurs preuves d'avantage et de nécessité. Dans le cours de l'hiver dernier j'eutendis parler quelques personnes intelligentes qui avaient lu et suivi vos correspondances, je les entendis se dire, pourquoi ne formerions-nous pas une Chambre Commerciale à Joliette. Notre nouveau journal "L'Industrie" en parla d'une manière habile et fit considérer la chose de près.

Ce fut là que certains marchands, prirent l'initiative et réussirent dans la formation d'une Chambre de Commerce, au-delà de leurs espérances, la preuve c'est que le nombre des membres à l'heure qu'il est, se chiffre à une cinquantaine, et il augmente tous les jours. Rien de plus propre donc à donner le bon exemple, que les bons conseils.

M. A. Fontaine, propriétaire et rédacteur de la "Gazette de Joliette," à ce exemple écrivit en 1871 plusieurs articles très bien raisonnés, sur le sujet, mais l'inaction resta la même.

Les MM. McConville tentèrent un nouvel effort et trouvèrent les idées plus favorables, c'est alors que le 31 mars dernier, il s'organisa à Joliette une Chambre de Commerce pour la ville et tout le district qui admet comme membres, les commerçants, les hommes de profession, les industriels et les cultivateurs.

Merci donc, M. le Rédacteur, de l'heureuse idée de progrès que vous avez fait germer dans toute la Puissance et dans la ville et le district de Joliette en particulier.

Comme je sais que vous vous intéressez fortement au bon fonctionnement des chambres de commerce, je vous laisserai savoir autant que mes occupations me le permettront ce qui se passe au milieu de nous et je me permettrai de vous consul-

ter de temps à autre si cela ne vous importune pas trop.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance,

Votre tout dévoué,

UN MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Inspection de Poisson.

On verra par notre correspondance parlementaire qu'une clause a été introduite dans le bill de l'inspection obligatoire.

Routes de communication entre l'Est et l'Ouest.

(On lit dans l'Argus d'Albany :

Il y a quelque temps l'Honorable W. J. McAlpin, dans un discours qu'il prononçait devant un auditoire réuni dans les galles de l'Institut Américain de New-York dit : *Que si New-York ne construit pas un canal qui intercepte le commerce entre le St. Laurent et le lac Champlain et n'élargit pas le canal Champlain jusqu'à l'Hudson pour pouvoir y faire passer les vaisseaux de mille tonneaux de capacité, Montréal va devenir le port d'importation et d'exportation le plus considérable du continent américain.*

Quelques jours après la publication de cette opinion, la Chambre de Commerce de New York pria M. McAlpin de lecturer devant les négociants de New-York et un comité du Congrès sur le sujet des différentes routes de communication entre l'Ouest producteur et l'Est consommateur soit par eau soit par terre, les capacités de chaque, le coût, si les routes qui sont actuellement en existence répondent aux besoins, et si non, quelles nouvelles routes sont requises, ou de quelles améliorations sont elles susceptibles pour les rendre suffisantes pour changer le cours du commerce par les Provinces du Canada.

Ce sujet est de la plus haute importance pour la population de cet Etat, et il nous fait plaisir de voir une personne aussi bien qualifiée que l'est M. McAlpin traiter ce sujet. Il y a vingt ans, comme ingénieur de l'Etat, il soumit un rapport à la législature sur ce même sujet. Ce rapport fut traduit en différentes langues et reconnu comme le premier exposé scientifique des principes qui régissent la question de transport.

Nous remarquons que le gouvernement canadien a nommé récemment M. McAlpin pour être un des trois commissaires qui doivent régler la dimension des canaux du St. Laurent, leur localité et le plan de l'élargissement du canal Welland.

Note de la Rédaction. Nos voisins devraient se rappeler l'axiome "Competition is the life of trade" et nous dirons à nos lecteurs que l'essai de l'interception du commerce par le Canal Caughnawaga, au lieu de diminuer l'importance de Montréal servirait à bâtir la ville jusqu'à Lachine d'un côté et en étendrait son havre des deux côtés du fleuve jusqu'au bout de l'île en descendant.

Nous traiterons ce sujet prochainement.

Voyez, dans nos colonnes, l'annonce à propos des terres dans l'Iowa et le Nebraska.